

## Assemblée générale du 14 décembre 2021

### Procès-verbal

**Etaient présents ou représentés :** Martine Le Boulaire (Secrétaire Générale), Roberto Reniero (Président), Natalia Bobadilla (Trésorière), Olivier Musseau (CEA), Michel Delanoue (CNES), Pierre Fleury (Alstom), Stéphanie Gaymay (Vinci Facilities), Julien Viard (Poclain Hydraulics), Thierry Lanier (HTH)

**Participaient également à la séance :** Anne Bastien (CIME), Sophie de la Noue (CIME), Patrick Gilbert (IAE de Paris), Clotilde Coron (IAE de Paris)

\*\*\*\*\*

#### Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2020
- Rapport d'activité 2021
- Bilan financier 2021
- Projet de programme d'activité 2022
- Projet de budget 2022
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Le Président Roberto Reniero, après s'être assuré du quorum (présents et pouvoirs), ouvre la séance à 16h30.

#### 1- Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2020

Le Président demande l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2020 joint à la convocation de l'Assemblée générale 2021.

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de CIME du 15 décembre 2020 est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.**

#### 2- Rapport d'activités 2021 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)

Martine Le Boulaire, Secrétaire Générale, présente ensuite le bilan de l'année 2021.

L'année 2021 s'est déroulée dans un contexte très particulier, celui de la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale du Covid 19 qui a démarré en février 2020. Alors que l'on aurait pu s'attendre à un arrêt des activités de l'association, celle-ci a su trouver les moyens de renouveler les occasions d'échanges et de travail avec les entreprises à la satisfaction de celles-ci.

Elle rappelle l'ambition de la création de CIME : une communauté d'entreprises, lieu d'échanges, d'expérimentation et de construction du savoir pour innover en management des hommes et des organisations et en management de l'expertise.

Le fonctionnement de l'association est fondé sur des cercles de mise en commun de pratiques des entreprises (CIME Expertise et CIME Innovation managériale), une activité de veille et de travail

collaboratif s'appuyant sur un réseau de recherche et matérialisée sur le site Web, des learning expeditions dans des environnements innovants, des actions de capitalisation (ouvrage, études, synthèses...) systématiques de tous les travaux, des journées d'étude pour diffuser les connaissances, des ateliers de construction ou de co- développement sur des projets soumis par les entreprises.

Fin 2021, l'association CIME compte 12 entreprises adhérentes : Holding Textile Hermès, groupe SEB, Vinci Facilities, Siniat, IRSN, Poclairn Hydraulics, Naval Group, Airbus group, CEA, CNES (Centre National d'Etudes Spatiales), EDF commerce et Alstom. Deux entreprises ont démissionné de l'association : le groupe Saint Gobain et Enedis pour des motifs non anticipés et liés au départ de notre correspondant pour la première et au changement de fonction de notre interlocuteur pour la seconde. Ces motifs posent la question de notre capacité à élargir le cercle de nos interlocuteurs dans les entreprises adhérentes.

Les deux Cercles d'entreprises ont donné lieu à 6 réunions au total sur l'année dont la plupart en format hybride pour 80 participations (en hausse par rapport à 2020). Deux séances ont été consacrées à des ateliers de développement des pratiques d'innovation (intrapreneurship et action learning). Chacune des réunions des deux Cercles a fait en outre l'objet d'un compte-rendu ou d'une vidéo de synthèse, postés sur le site WEB de CIME.

La Learning Expedition initialement prévue en Israël juin 2020, puis reportée en octobre 2021 sur le thème de l'écosystème d'innovation, a dû être reportée à nouveau du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des frontières en Israël. Elle est re programmée en juin 2022.

Une journée d'étude, sur le thème « L'entreprise à l'épreuve de l'environnement, naviguer dans le monde d'après » a eu lieu le 14 décembre 2021 en présentiel et en collaboration avec l'IAE de Paris. Elle a réuni 120 inscrits pour 90 participants présents.

Des travaux d'étude et de capitalisation ont abouti en 2021 à la publication du troisième Cahier de CIME, « Rôles et compétences des managers dans les dynamiques de transformation et d'innovation ».

Le site WEB de Cime publie régulièrement comptes-rendus de réunions des deux Cercles, articles scientifiques et documents de présentation en appui des interventions d'entreprises ou d'experts. Il a fait l'objet fin 2021, d'un alignement avec les nouveaux outils de communication mis en place par ailleurs : l'ajustement du nom de l'association, « CIME Innovation », qui permet une identification plus rapide dans les recherches WEB et rend explicite la convergence des thèmes de travail des deux Cercles ; la création d'une newsletter entièrement rubriquée mise en place dès septembre 2021 avec un dispositif de diffusion via la plateforme Sendinblue ; l'actualisation de la plaquette institutionnelle numérique et enfin, l'animation d'une page LinkedIn dotée d'un rythme de posts hebdomadaires.

Une activité de veille et de travail collaboratif se poursuit avec le monde de la recherche en gestion. Elle se matérialise par :

- Veille et échanges avec plusieurs réseaux de recherche : AGRH, Ecole de Paris du management, Cercle de l'innovation Paris Dauphine, LEST Université Aix Marseille,
- Relance des échanges avec le réseau international de chercheurs (dont l'Université Uninov de Sao Paulo au Brésil),
- Trois conventions de partenariat avec la Chaire Mutations, Anticipation et Innovation de Paris 1 la Sorbonne, avec la Chaire Capital humain et innovation de Grenoble IAE et avec l'école Camondo, école d'architecture d'intérieure et de design.

Par ailleurs, le Conseil scientifique de CIME s'est réuni le 14 décembre 2021 pour prendre connaissance des travaux conduits et orienter les thématiques à explorer. Plusieurs thèmes de travail ont été discutés pour 2022 :

- Nouveaux espaces d'innovation : enjeux et pratiques (avec l'École Camondo) -à paraître en juin 2022,
- La fabrication de l'expertise scientifique et technique (avec le LEST – Aix-Marseille) -à paraître en 2023,



- Travail à distance et ré organisation des activités -à paraître fin 2022,  
Enfin, CIME a changé de statut fiscal en janvier 2021 pour se mettre en conformité avec la loi.  
L'association est désormais soumise à l'impôt sur les sociétés et au paiement de la TVA.

**A l'issue de cette discussion, le rapport d'activité 2021 de l'association est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.**

### **3- Bilan financier 2021 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)**

Puis la trésorière, Natalia Bobadilla, présente les comptes financiers prévisionnels pour 2021, comptes qui seront clôturés en janvier 2021.

Elle rappelle que le montant des adhésions, principales ressources de CIME, s'établit à 4 500 euros pour une entreprise de 200 à 1000 salariés, 6 000 euros pour une entreprise de plus de 1000 salariés.

Au 14 décembre 2021, l'association a enregistré 12 adhésions qui représentent un total de produits d'exploitation de 69 333 euros dont 63 500 euros de cotisations et 5 833 euros de subvention d'exploitation pour une étude en cours.

Les charges d'exploitation comportent trois rubriques :

- Au titre des activités, ont été enregistrés 15 303 euros de réalisation d'études ; 23 000 euros représentant le montant de l'adhésion aux Chaires MAI, Capital humain et Innovation et à l'École Camondo. Il n'y a pas eu de dépenses au titre de colloque, séminaire, conférence et learning expédition du fait de la crise sanitaire
- Au titre des autres services extérieurs, 3 611 euros représentent les honoraires de l'expert-comptable, 17 850 euros les frais de communication externe (plaquette institutionnelle, page LinkedIn, Newsletter, nom de domaine et prestations d'un intervenant extérieur),
- Au titre des autres frais, 5 489 euros les frais de déplacements relatifs à l'animation des deux Cercles et à la prospection de nouveaux adhérents, 290 euros de fonctionnement bancaire de l'association, 70 euros de charges courantes et 3 350 euros de dotation aux amortissements.

Les charges d'exploitation en 2021 sont comptabilisées pour un montant total de 70 646 euros. Le compte prévisionnel 2021 laisse ainsi apparaître un déficit de 1 313 euros.

**A l'issue de cette présentation, les comptes provisoires 2021 de l'association tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

### **4- Projet de programme d'activité 2022 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)**

Pour 2022, Martine Le Boulaire reprend la parole et indique les axes de développement du programme de CIME Innovation pour l'an prochain :

- Elargir et reconstituer une base d'adhérents solide. Actuellement 4 entreprises font l'objet de discussions en vue de leur adhésion à CIME : Enedis, laboratoire d'innovation du Ministère des Armées, Arkema, Egis.
- Proposer un programme d'échanges et de partage pour les deux Cercles aussi soutenu qu'en 2021 : 3 réunions sont programmées pour chacun des Cercles, auxquelles viendront s'ajouter le report en juin 2022 de la Learning expedition prévue en 2021 en Israël ; la journée d'étude annuelle est d'ores et déjà programmée le 14 décembre 2022. Chaque Cercle a déterminé ses thèmes de travail pour l'année : le Cercle de l'Innovation et du Management de l'Expertise continuera à explorer les thèmes de la construction et de la gestion de l'expertise et des carrières d'experts ; tandis que le Cercle de



l'Innovation Managériale explorera le thème de l'évolution des compétences managériales, des attentes des jeunes générations, de la conjugaison de la performance et du télétravail.

- S'appuyer sur le Conseil scientifique pour orienter plus systématiquement et enrichir les travaux projetés
- Poursuivre de manière concertée avec les réseaux partenaires les travaux de recherche et d'analyse de terrain lancés en 2020 et en s'appuyant notamment sur les pratiques des entreprises adhérentes :
  - Nouveaux espaces d'innovation : enjeux et pratiques (avec l'École Camondo)
  - La fabrication de l'expertise scientifique et technique en entreprise (avec la Chaire MAI de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et le LEST –Aix Marseille)
  - Le travail à distance et la ré organisation des activités (avec la Chaire MAI)
- Publier le Cahier de CIME n°4 au deuxième trimestre 2022 « Nouveaux espaces d'innovation » et le Cahier de CIME n° 5 au dernier trimestre 2022 « Travail à distance et ré organisation des activités »
- Développer une stratégie d'alliances opérationnelles avec des partenaires à l'international pour alimenter les travaux et la notoriété de CIME Innovation car l'association ne peut demeurer centrée sur les seuls travaux de réflexion français ; une première démarche est en cours avec le Brésil ; une mission exploratoire est en outre prévue en mars 2022 en Israël avec trois membres du Conseil d'administration, pour identifier les partenariats possibles.

Enfin, le site Web de CIME, [www.cime-innovation-management-expertise.com](http://www.cime-innovation-management-expertise.com), ouvert en 2017, et redesigné en 2019 va poursuivre son amélioration pour permettre plus de visibilité externe (traduction en anglais des principales rubriques et des synthèses d'étude déjà publiées sous la forme d'executive summary).

A l'issue de cette présentation, une discussion s'engage avec les adhérents. Celle-ci fait apparaître plusieurs propositions pour les travaux futurs :

- Interroger de manière plus systématique et organisée les entreprises adhérentes sur leurs souhaits de thématiques de réunion et projets d'étude. L'expérience de plusieurs entreprises qui accueillent des travaux de recherche en leur sein les conduit à souhaiter mettre en débat certains sujets dont l'intérêt n'est pas de prime abord évident pour elles alors qu'ils correspondent à des thèmes d'investigation chers aux chercheurs. Ce processus viendrait en complément des orientations proposées par le Comité scientifique.
- Réfléchir à d'autres modalités d'accès au site Web de CIME en entreprise. Actuellement, le site dans sa partie privative, n'est accessible que via un mot de passe par entreprise ; certains adhérents proposent de faire évoluer ce système de manière à installer l'accès au site de CIME sur leur Intranet d'entreprise, ce qui aurait pour avantage de diffuser les productions et les ressources de manière beaucoup plus large dans chaque entreprise et de faire mieux connaître CIME Innovation. Le conseil d'administration va faire étudier cette possibilité par son prestataire WEB.
- Systématiser l'invitation de prospects aux réunions de l'association pour mieux faire connaître l'activité de CIME Innovation et inciter à adhérer

**Les orientations et le projet de programme d'activités de l'association CIME pour 2022 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

#### **5- Projet de budget 2022 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)**

En conséquence, le projet de budget pour 2022 s'établirait ainsi :

- Un montant total de produits d'exploitation (adhésions) en progression de 22% à 84 500 euros dont 20 000 euros de financement annexe via un produit dérivé de l'adhésion pour la participation de



quelques entreprises à une étude en 2022 .

- Des charges en progression à 81 630 euros du fait d'une part, de la progression du niveau des honoraires pour travaux d'études et de recherche (30 000 euros), de la re programmation de l'organisation d'une learning expedition à l'étranger (16 000 euros). Enfin, l'organisation de la Journée d'étude annuelle le 14 décembre se fera, à nouveau, en présentiel.
- L'excédent d'exploitation s'établirait à 2 870 euros.

**Le projet de budget de l'association pour 2022 tel que présenté, est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

#### **6- Renouveaulement du Conseil d'administration**

Les membres du Conseil d'administration sont proposés au renouvellement comme suit :

- Roberto Reniero, Président de l'association

**Cette résolution est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

- Martine Le Boulaire, Secrétaire générale

**Cette résolution est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité**

- Natalia Bobadilla, Trésorière

**Cette résolution est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité**

- Sophie de la Noue, co- Responsable du développement, notamment des adhésions

**Cette résolution est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité**

- Anne Bastien, Responsable de la communication

**Cette résolution est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité**

- Olga Lelebina est réputée démissionnaire

**L'Assemblée Générale prend acte de cette démission.**

#### **7- Questions diverses**

Aucune question diverse n'est mise à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h30.

Roberto Reniero  
Président de CIME



dernier PV à jour-15 01 2022-Secrétaire Générale-Le Boulaire Martine

